

« s'intéressa à cette mort ; on courait aux Ursulines pour
« regarder, vénérer et admirer tout à la fois le corps de
« cette vénérable mère, qu'on fut contraint d'exposer en
« public. »

Ainsi que je l'ai dit en commençant : quand on se trouve au sommet de la rue Rozier (1), en face de l'église de Saint-Polycarpe, on aperçoit à gauche en montant, contre la muraille sans fenêtres d'une maison, dont l'entrée est sur la rue de la Vieille-Monnaie, n° 20, des débris de colonnes et de pilastres. Ces restes sont un souvenir de la chapelle des Ursulines, qui s'étendait parallèlement à la façade de Saint-Polycarpe, et jusque sur l'emplacement de la maison n° 1 de la rue Rozier, ouverte par suite de la démolition de ladite chapelle. M. le docteur Gervais, propriétaire de cette maison, m'a dit qu'elle avait été construite à la fin du siècle dernier. En effet, l'intérieur du salon est orné dans le style Louis XVI, lequel s'est perpétué jusqu'au temps du premier empire. Les deux maisons, n°s 20 et 18 (2) devaient faire partie de la propriété des religieuses, et d'ailleurs leur style intérieur indique un monument conventuel. L'allée du n° 20 est surmontée d'une voûte surbaissée à arrêtes, et la façade intérieure, accostée de deux bâtiments en saillie et ornée de balcons, n'a pas le cachet d'une construction ordinaire.

L'acte de vente des biens nationaux parle de quatre corps

(1) Rue Rozier, ainsi nommée en souvenir du célèbre agronome, l'abbé Rozier, tué d'un éclat de bombe, le 29 septembre 1793, dans la maison de l'Oratoire qu'il habitait, comme curé de Saint-Polycarpe. (Cochard, *Rues de Lyon.*)

(2) Ces deux maisons appartiennent à M. Primat, habitant de Charly (Rhône.)